

REVOQUER UN CERTIFICAT

Le présent document indique la procédure à suivre pour révoquer un certificat.

REVOQUER UN CERTIFICAT

**DEFINITION DE LA REVOCATION D'UN CERTIFICAT
DANS QUELS CAS REVOQUER UN CERTIFICAT ?
QUI PEUT DEMANDER LA REVOCATION D'UN CERTIFICAT ?**

COMMENT REVOQUER UN CERTIFICAT ?

LISTE DE REVOCATION

1. DEFINITION DE LA REVOCATION D'UN CERTIFICAT

RAPPEL :

La révocation d'un certificat consiste :

A **annuler le certificat** avant la date de son expiration effective.

A **faire opposition** comme pour une carte bancaire à l'**usage du certificat**.

Cette action est définitive.

Après révocation :

Le certificat n'est **plus utilisable**.

Le certificat change de **statut**, il passe de valide à **révoqué**.

2. DANS QUELS CAS REVOQUER UN CERTIFICAT ?

LES CAS DE REVOCATION :

- Compromission de votre certificat (ou de sa sauvegarde s'il s'agit d'un certificat logiciel), c'est-à-dire qu'un tiers a pu prendre possession de votre certificat et de son code d'utilisation,
- Perte de votre certificat,
- Blocage du mot de passe dans le cas d'un certificat logiciel,
- Déblocage du code PIN impossible suite à l'oubli des codes de révocation dans le cas d'un certificat sur support,
- Modification des informations déterminantes contenues dans votre certificat :
Votre identification (nom, service, fonction),
Identification de votre entreprise (dénomination, numéro Insee),
- Départ de l'entreprise (démission, retraite, licenciement),
- Disparition de l'entreprise ou du porteur (décès),
- Demande à votre initiative ou de votre entreprise,
- Compromission de l'autorité de certification ChamberSign France.



En cas de changement de votre adresse mail :

Vous devez en informer votre BE, celui-ci effectuera une mise à jour de sa base de données afin que vous puissiez continuer à recevoir les informations transmises par ChamberSign France (Facturation, procédure de renouvellement de votre certificat).

Par ailleurs, **si vous utilisez votre certificat pour signer des mails, celui-ci doit être révoqué et faire l'objet d'une nouvelle demande.**

Les changements affectant la société (changement de dénomination sociale ou du n° Siren de la société) rendent nécessaire la **révocation de l'ensemble des certificats** de la société.

Pour assurer une continuité d'utilisation dans les télé-services, n'oubliez pas d'enregistrer votre nouveau certificat avant de révoquer l'ancien.

(Exemple : SIV)

3. QUI PEUT DEMANDER LA REVOCATION D'UN CERTIFICAT ?

LA DEMANDE DE REVOCATION PEUT ÊTRE EMISE PAR :

- Le porteur du certificat,
- Le représentant légal de l'entité.

ChamberSign France peut, dans certaines circonstances, révoquer un certificat sans que le client ne le demande.

4. COMMENT REVOQUER UN CERTIFICAT ?

SUR INTERNET :



Seuls le porteur, **en possession de ses codes de révocation** (réponses aux questions saisies lors du Face à Face en BE), et le représentant légal* de l'entité sont autorisés à procéder à une demande de révocation par Internet.

*** Le représentant légal peut révoquer les certificats à partir du moment où il a accès à son espace de révocation.**

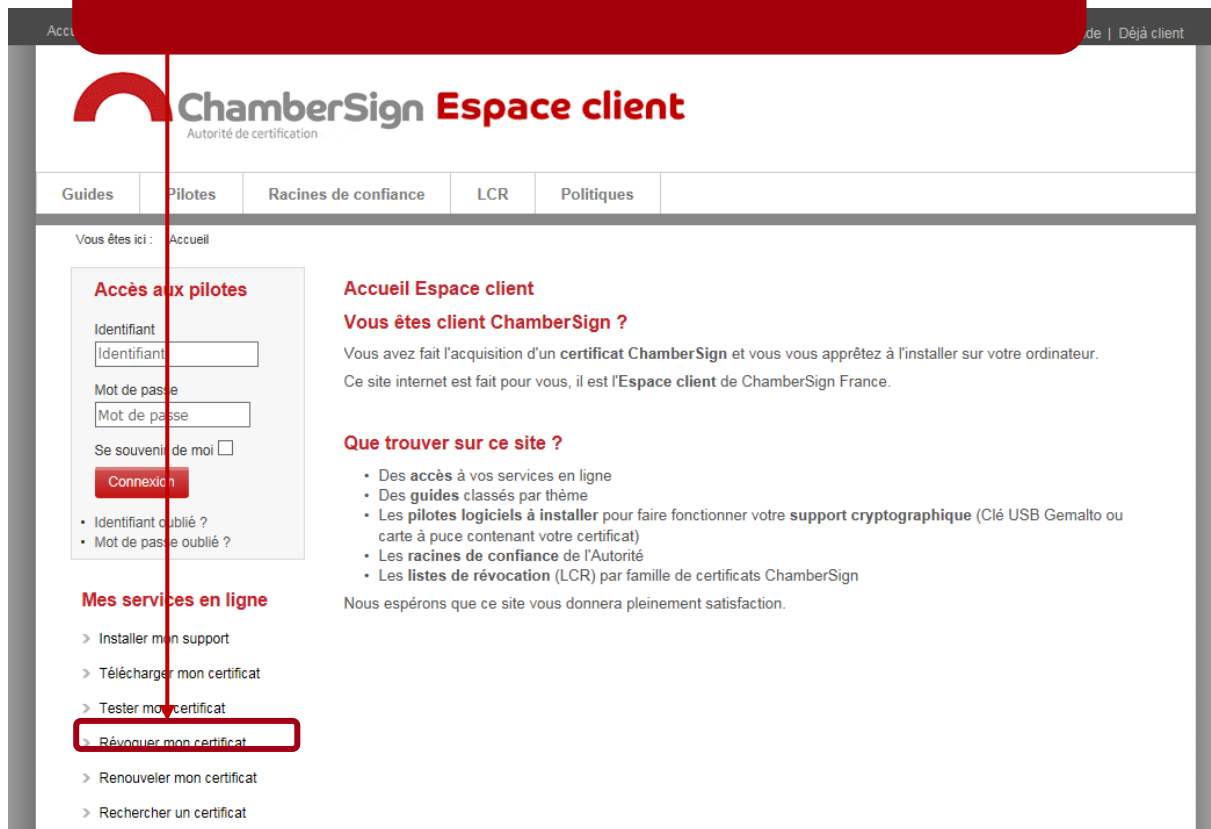
PAR LE PORTEUR :

A partir du site Internet de ChamberSign France, www.chambersign.fr, accédez à votre espace client.



The screenshot shows the ChamberSign website interface. At the top left is the ChamberSign logo. The navigation menu includes 'Nos produits', 'Qui sommes-nous', 'Où retirer le certificat', and 'Mon compte'. The 'Mon compte' dropdown menu is open, showing 'Mon Espace Client', 'Mes pilotes', and 'Mon Securio'. The main content area features a banner with the text 'Certificats et signatures électroniques' and 'Votre partenaire sérénité'. Below the banner are two columns: 'LES CERTIFICATS' (Electroniques & numériques) and 'LES PLATEFORMES' (Utilisant nos certificats). Both columns have a red arrow and the text 'EN SAVOIR PLUS'.

Cliquez sur « Révoquer mon certificat ».



Accueil | Déjà client

ChamberSign Espace client

Autorité de certification

Guides Pilotes Racines de confiance LCR Politiques

Vous êtes ici : Accueil

Accès aux pilotes

Identifiant

Mot de passe

Se souvenir de moi

Connexion

- Identifiant oublié ?
- Mot de passe oublié ?

Mes services en ligne

- > Installer mon support
- > Télécharger mon certificat
- > Tester mon certificat
- > Révoquer mon certificat**
- > Renouveler mon certificat
- > Rechercher un certificat

Accueil Espace client

Vous êtes client ChamberSign ?

Vous avez fait l'acquisition d'un **certificat ChamberSign** et vous vous apprêtez à l'installer sur votre ordinateur. Ce site internet est fait pour vous, il est l'**Espace client** de ChamberSign France.

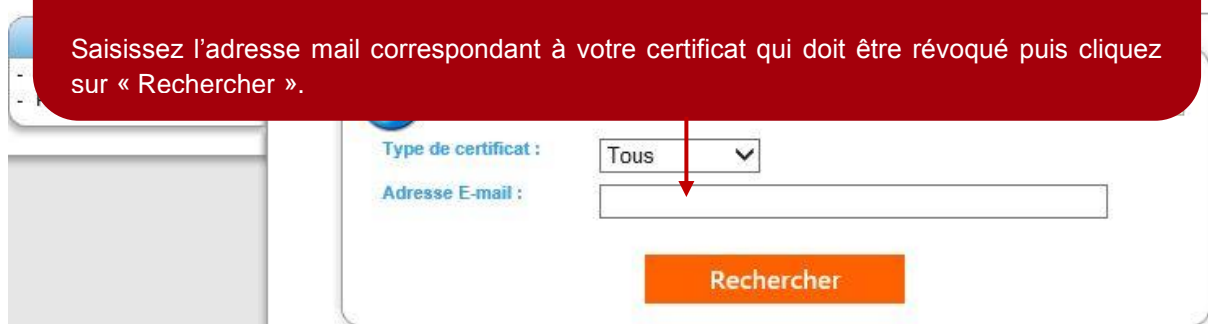
Que trouver sur ce site ?

- Des **accès** à vos services en ligne
- Des **guides** classés par thème
- Les **pilotes logiciels à installer** pour faire fonctionner votre **support cryptographique** (Clé USB Gemalto ou carte à puce contenant votre certificat)
- Les **racines de confiance** de l'Autorité
- Les **listes de révocation** (LCR) par famille de certificats ChamberSign

Nous espérons que ce site vous donnera pleinement satisfaction.

Avant de commencer la procédure, vous devez vous assurer d'avoir en votre possession les codes de révocation saisis lors du téléchargement de votre certificat (il s'agit des réponses aux questions personnelles saisies lors de l'obtention de votre certificat).

Saisissez l'adresse mail correspondant à votre certificat qui doit être révoqué puis cliquez sur « Rechercher ».



Type de certificat :

Adresse E-mail :

Rechercher

Vérifiez qu'il s'agit bien du bon certificat, puis sélectionnez l'action « Révoquer ».

| N° de série du certificat | Etat | Nom commun et E-mail | Validité | Action |
|--|---|----------------------|--|-------------------|
|  1121199c41b4d03ca572bb17552e08185121 |  | Kafe TIRAMISU | du 26-04-2016 17:57:10 au 26-04-2019 17:57:10 | Révoquer ▼ |

 Valide
  Expiré
  Révoqué

Répondez aux questions demandées (le nombre varie en fonction du type de certificat que vous souhaitez révoquer). Les réponses à saisir sont celles que vous aviez définies lors du téléchargement du certificat.
Indiquez ensuite la raison de la révocation (utilisée à titre de statistiques).

Le nom de votre 1er animal de compagnie

Lieu de naissance de votre père

heure naissance

Raison de la révocation
Liste des raisons de révocation :
Oubli ou perte du mot de passe ▼

Cliquez sur « Révoquer » → **Révoquer**

Le menu déroulant vous propose une liste de raisons de révocation.

Raison de la révocation
Liste des raisons de révocation :

- Oubli ou perte du mot de passe ▼
- Oubli ou perte du mot de passe
- Clé privée compromise
- Demande du titulaire
- Mise à jour des informations du titulaire
- Ecrasement des anciennes clés
- Nom incorrect
- Mauvaise taille des clés
- Certificat défectueux
- Remplacement du certificat
- Non paiement
- Départ ou mutation du titulaire


PAR LE REPRESENTANT LEGAL :

Suite à la validation du dossier de l'un des collaborateurs de l'entité, le représentant légal a reçu un mail «Accès à l'espace de révocation entreprise».

Url de Connexion : <https://viseo.chambersign.fr/auth/login.jsf>

Le représentant légal se connecte grâce à ses identifiant et clé d'accès fournis par mail lors de la validation du premier dossier.


Accès à l'espace de révocation entreprise

 Pour vous connecter à votre espace de révocation, veuillez renseigner l'identifiant et la clé d'accès qui vous ont été transmis en tant que représentant légal de l'entreprise.

Identifiant

Clé d'accès

Il confirme ensuite son adresse email, afin de recevoir un code de sécurité.

 Pour valider votre email, veuillez la renseigner entièrement

Votre e-mail

Confirmez

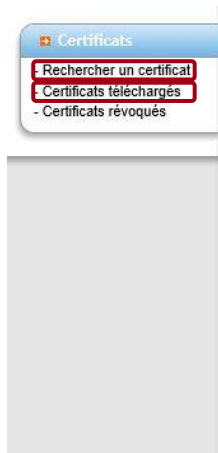
Une fois le code reçu, il le saisit sur l'espace de révocation entreprise.

 Veuillez saisir le code reçu par e-mail

Code secret

Une fois connecté, le représentant légal recherche le certificat à révoquer :

- Soit en cliquant sur « Rechercher un certificat »
- Soit depuis la liste des certificats délivrés au sein de son entité en cliquant sur « Certificats téléchargés ».



Espace de révocation entreprise

Bonjour René DUPOND,

Vous venez de vous connecter à votre espace de révocation entreprise.

Sur cet espace, vous allez pouvoir :

Révoquer le certificat de l'un de vos collaborateurs en allant dans la liste des certificats téléchargés puis en cliquant sur l'action "Révoquer" en bout de ligne.

 La révocation est une opposition du certificat, elle est définitive et irréversible, en conséquence à partir de la révocation le certificat est inutilisable, ce qui aura pour effet :

- D'interdire l'accès aux sites sécurisés par certificat électronique, aux applications métiers (Actes, Helios...)
- D'interdire l'accès aux téléprocédures de l'état : Teletva, SIV (Système d'Immatriculation des Véhicules), Impôts.gouv, Urssaf...
- D'interdire la signature électronique de documents (contrats, bons de commande, factures, décisions, réponses aux marchés publics...)

S'il clique sur « Rechercher un certificat », il est ensuite invité à saisir l'adresse mail et/ou le nom du porteur du certificat qu'il souhaite révoquer, comme indiqué ci-dessous.

Espace de révocation entreprise

Rechercher un certificat

 Vous pouvez affiner votre recherche en renseignant 1 ou plusieurs champs, vous n'êtes pas obligé de saisir ces champs en totalité.

Tous les champs doivent répondre aux critères :

Adresse E-mail :  ex : garage.taillan

Nom du porteur :  ex : Dupond

: Valide : Révoqué

Rechercher

S'il y a plusieurs certificats suite à la recherche ou dans la liste des dossiers téléchargés, le représentant légal choisit le certificat qu'il souhaite révoquer, vérifie qu'il s'agit du bon certificat, puis clique sur l'action « Révoquer ».

| | | | | | | | | |
|--|--|------------------|-------------|--------------------------|----------------|--|-----------------|--|
| | | TRANSAT LE HAVRE | aventure | anciennecl@formae.fr | aventurier | du 18-11-2015 10:58:36 au 18-11-2018 10:58:36 | Révoquer | |
| | | TRANSAT LE HAVRE | bis | mlmm@cc.fr | renou | du 18-12-2015 16:22:22 au 18-12-2018 16:22:22 | Révoquer | |
| | | TRANSAT LE HAVRE | certificat | mm@cc.fr | acceptation | du 27-05-2016 15:16:12 au 27-05-2019 15:16:12 | Révoquer | |
| | | TRANSAT LE HAVRE | certificat | mm@cc.fr | acceptation | du 27-05-2016 15:02:01 au 27-05-2019 15:02:01 | Révoquer | |
| | | TRANSAT LE HAVRE | INITIO SIGN | m@cc.fr | validation | du 19-09-2016 12:53:42 au 19-09-2019 12:53:42 | Révoquer | |
| | | TRANSAT LE HAVRE | INITIO 1AS | m@cc.fr | téléchargement | du 26-09-2016 13:10:45 au 26-09-2019 13:10:45 | Révoquer | |
| | | TRANSAT LE HAVRE | INITIO 1AS | m@cc.fr | téléchargement | du 14-09-2016 12:35:55 au 14-09-2019 12:35:55 | Révoquer | |

Révocation du certificat de Kouign AMAN :

| | | |
|------------------|-------------|---|
| Titulaire | | Révocation de certificat |
| Prénom Nom | Kouign AMAN | Certificat N° de série : 112106f6010fb5e6094bd0fed3f25c3c5961 Emetteur : CN=ChamberSign France - AC 2 étoiles OU=0002.433702479 O=ChamberSign France C=FR Objet : SERIALNUMBER=0001 CN=Kouign AMAN T=renou OU=bis OU=0002.47933795800017 OU=TRANSAT O=TRANSAT L=LE HAVRE C=FR Autre nom de l'objet : [Nom RFC822 = mlmm@cc.fr] Période de validité : Du 18-12-2015 16:22:22 au 18-12-2018 16:22:22 La révocation est une opposition du certificat, elle est définitive et irréversible. Le certificat est rendu inutilisable. |
| Email | mlmm@cc.fr | |
| Etablissement | TRANSAT | |
| Service | bis | |
| Fonction | renou | |
| | | <input type="button" value="Révoquer"/> <input type="button" value="Retour"/> |

Après avoir vérifié l'exactitude des informations du certificat à révoquer, le représentant légal poursuit en cliquant sur le bouton « Révoquer ».

Message de la page Web

Etes-vous sûr de vouloir révoquer ce certificat ?

En cliquant sur « OK », le représentant légal valide définitivement la révocation du certificat.

PAR COURRIER :



La demande de **révocation** peut être envoyée par **écrit** (fax ou courrier recommandé) au BE qui a validé la demande de certificat correspondant par :

- Le porteur s'il ne dispose plus de son code de révocation,
- Le représentant légal de l'entreprise (Exemple : dans le cas du départ d'un porteur qui n'aurait pas révoqué son certificat par lui-même),
- La personne désignée par l'établissement pour gérer les certificats (mandataires de certification).

La personne qui signe le courrier doit être l'une de celles mentionnées sur le **formulaire d'abonnement** de la demande du certificat. En cas de signature par une autre personne, celle-ci devra fournir, en plus du courrier, les documents officiels prouvant son identité et son pouvoir au sein de l'entité.

Le BE procède à la révocation du certificat à réception du courrier ou du fax.

Une fois la révocation du certificat effectuée sur notre site internet ou par le BE, une confirmation est envoyée au porteur par mail.

Exemple Mail : Révocation de votre certificat ChamberSign

De : Support ChamberSign [mailto:support@chambersign.fr]

À : Nom du porteur

Objet : Révocation de votre certificat ChamberSign

Madame, Monsieur,

ChamberSign France a bien enregistré la demande de révocation de votre certificat « **Audacio sur clé USB** » numéro de série « ... » à compter du effectuée par ...

Le motif de la révocation est le suivant :

- **Demande du titulaire**

Votre Chambre de Commerce et d'Industrie reste à votre entière disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner dans votre nouvelle demande de certificat.

Coordonnées du BE

En vous remerciant

ChamberSign France

5. LISTE DE REVOCATION

La **liste de révocation de certificats** (LCR, Liste des Certificats Révoqués) est la liste des certificats qui ont été révoqués et qui ne sont plus dignes de confiance.

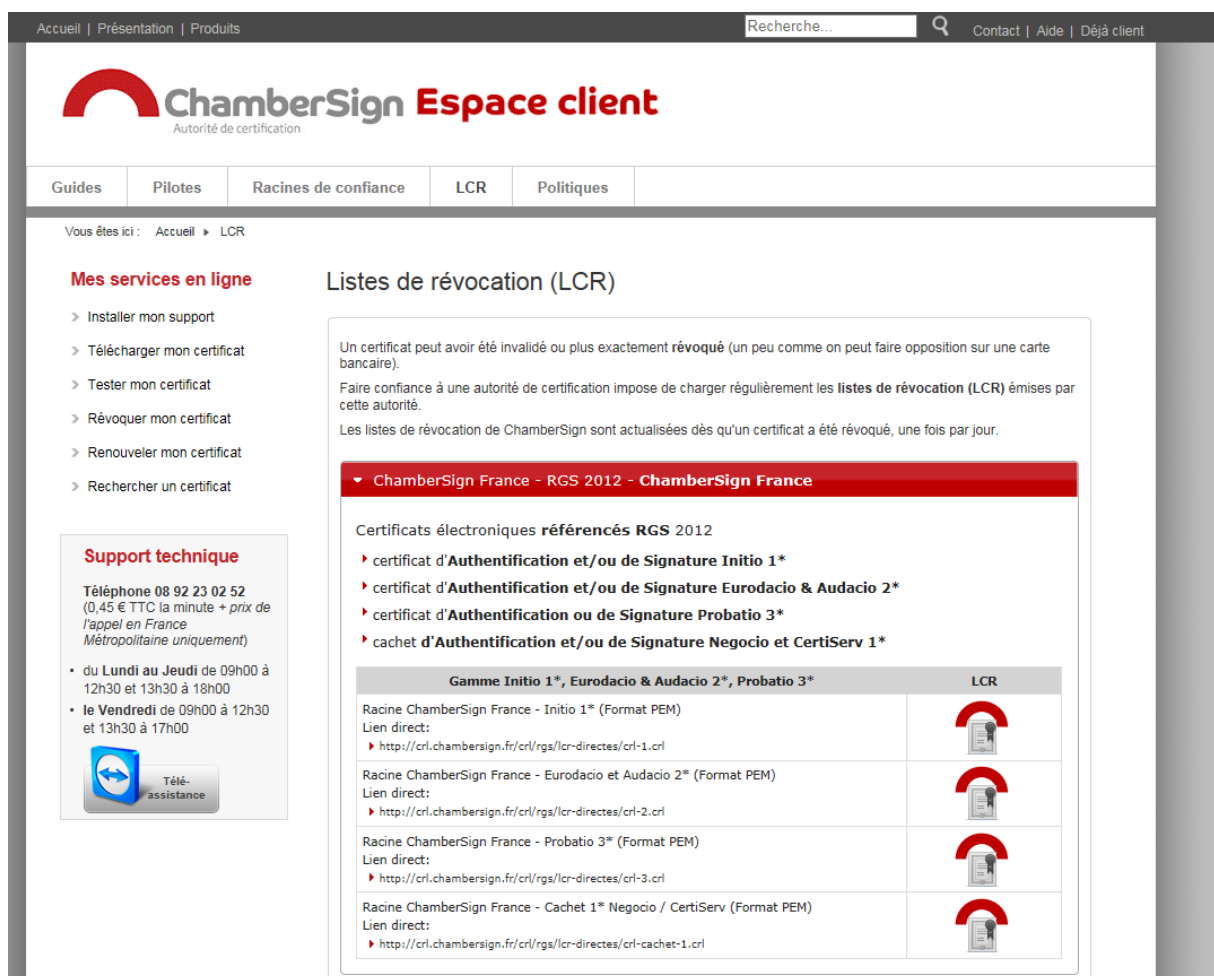
La norme définit le format d'une liste indiquant les certificats devenus invalides pour une autorité de certification donnée.

Cette liste est signée par l'**autorité de certification (ChamberSign France)** pour en empêcher toute modification par une personne non autorisée.





Les listes des certificats révoqués de ChamberSign France sont actualisées chaque jour.

Elles sont consultables sur notre espace support à partir de l'onglet **LCR** :

<http://support.chambersign.fr/index.php/lcr>



The screenshot shows the ChamberSign Espace client interface. At the top, there is a navigation bar with 'Accueil | Présentation | Produits', a search bar, and 'Contact | Aide | Déjà client'. The main header features the ChamberSign logo and 'Espace client'. Below this is a menu with 'Guides', 'Pilotes', 'Racines de confiance', 'LCR', and 'Politiques'. The 'LCR' tab is selected, and the breadcrumb trail reads 'Vous êtes ici : Accueil > LCR'. On the left, there are sections for 'Mes services en ligne' (listing actions like 'Installer mon support', 'Télécharger mon certificat', etc.) and 'Support technique' (providing phone and email contact information). The main content area is titled 'Listes de révocation (LCR)' and contains explanatory text about certificate revocation. Below the text is a table of LCRs for ChamberSign France, categorized by RGS 2012. The table lists four types of certificates: Initio 1*, Eurodacio & Audacio 2*, Probatio 3*, and Negocio/CertiServ 1*. Each entry includes the format (PEM) and a direct link to the LCR file.

| Gamme Initio 1*, Eurodacio & Audacio 2*, Probatio 3* | LCR |
|---|---|
| Racine ChamberSign France - Initio 1* (Format PEM) Lien direct: ▶ http://crl.chambersign.fr/crl/rgs/lcr-directes/crl-1.crl |  |
| Racine ChamberSign France - Eurodacio et Audacio 2* (Format PEM) Lien direct: ▶ http://crl.chambersign.fr/crl/rgs/lcr-directes/crl-2.crl |  |
| Racine ChamberSign France - Probatio 3* (Format PEM) Lien direct: ▶ http://crl.chambersign.fr/crl/rgs/lcr-directes/crl-3.crl |  |
| Racine ChamberSign France - Cachet 1* Negocio / CertiServ (Format PEM) Lien direct: ▶ http://crl.chambersign.fr/crl/rgs/lcr-directes/crl-cachet-1.crl |  |

ASSISTANCE TECHNIQUE CHAMBERSIGN FRANCE

Vous pouvez contacter l'assistance technique par :

1. **Internet sur** : <http://support.chambersign.fr>
2. **Courriel à** : support@chambersign.fr
3. **Téléphone au** : 08 92 23 02 52 (0.45€ TTC la minute + prix de l'appel, *France Métropolitaine uniquement*)

du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 18h00

et le vendredi de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00